



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 13 septembre 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°572

Président : Michel Vachetta

Présents: Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Daniel Guillard

Excusé : Amar REMLI.

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels.

Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucune modification ne sera effectuée par la commissions sauf exceptions (preuve à l'appui).

Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

Nous comptons sur votre engagement et le respect de tous pour les semaines à venir.

U10 / 11

Rappel : Date limite des pré-engagements jeudi 15 Septembre.

Parution des plateaux en toute fin de semaine.

U13

Niveau 2 poule H : supprimer TOUR ST CLAIR 3 incorporer LAUZES.

FONTAINE et UOP : Vos pré-engagements ont été trop tardifs, vous évoluerez en niveau 3

USVO 3 : Les poules de D2 sont complètes et la commission ne peut accéder à votre demande

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Les clubs ayant des effectifs moyens pour jouer à 11 ont la possibilité d'inscrire une équipe à 8
En envoyant un mail à la commission sportive et suivant le nombre d'inscription nous ferons notre possible pour faire un championnat.

U15

Vinay : En attente de désistement pour votre équipe 2

D3 : Une Poule L a été créée suite à plusieurs inscriptions tardives voir sur le site.

Courrier de Gières : Vous êtes en poule L.

D3 Poule D : Forfait après parution des calendriers du FF Echirolles 1

D3 Poule G : Match du 01/10/22 La Murette 3 / St Joseph de Rivière est reprogrammé au 22/10/22 accord de la commission.

D3 Poule I : Match du 17/09/22 Gp Vezeronce Huert Dolomieu 3 / Vallée du Guiers 2 est reprogrammé au 22/10/22 accord de la commission.

D3 Poule K : Match du 17/09/22 St Maurice Exil 2 / Estrablin est reprogrammé au 22/10/22 accord de la commission.

Dans cette poule Villefontaine retire son engagement faute d'installations sportives.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

D3 : Poule C : Forfait général de QUATRE MONTAGNES remplacé par MOIRANS 2.

Poule : D : Intégrer PONT DE CLAIX.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Début des championnats le 24 Septembre 22 pour la D1 et la D2.

D1 : Suite à deux forfaits, la commission fait monter en D1 les clubs de : LA TOUR ST CLAIR et GPR ARTAS-CHARANTONNAY (validé par le bureau).

D2 : La commission, après avoir constaté deux forfaits généraux en D1 et deux en D2, a pris la décision de l'organisation suivante pour ce niveau.

Le championnat se déroulera en deux phases avec en 1° phase trois poules de 6 équipes, ceci en match aller retour.

La seconde phase sera constituée d'une poule de 6 équipes play off (les deux premiers de chaque poule de la première phase)

Les autres équipes seront réparties dans deux poules de 6 équipes.

Composition des poules :

Poule A	Poule B	PouleC
CHATTE	UNIFOOT	CORBELIN
ECHIROLLES 2	ST QUENTIN FALLAVIER	BALMES NORD ISERE
ESTRABLIN	CHIRENS	CROLLES
SALAISE/ RHODIA	CLAIX	VALLEE DE L'HIEN
VALLIS-AUREA	VALLEE DE LA GRESSE	GPR AVANT PAYS SAVOY
CRUAS		GPR LA SAVOYADE

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5 :

Poule A complétée par UO P 2 et Villeneuve 2.

Poule B rajouter Vinay 1.

Calendrier consultable sur le site fin de semaine.

VETERANS

Rappel : La date limite des pré-engagements est le 19 Septembre. Merci aux clubs de respecter cette date.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT